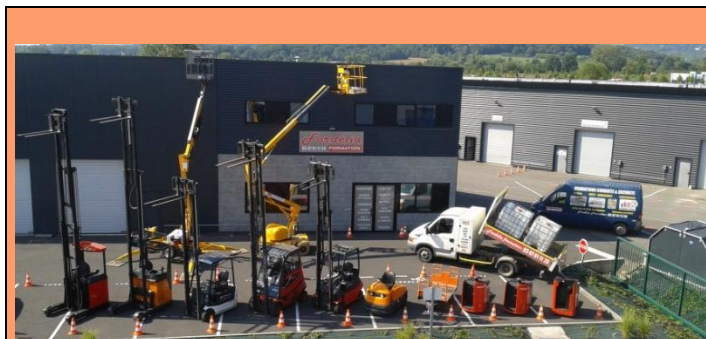


R486A - CACES® Plateformes Elévatrices Mobiles de Personnes - PEMP



RECYCLAGE CACES PEMP
Catégories A et B
OU
Formation INITIALE ou RECYCLAGE
Catégorie A OU B

Validité des CACES® : 5 ans

Votre formation, notre métier....

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Être capable de conduire et d'utiliser une PEMP dans le respect des règles de sécurité.
Vérifier l'aptitude à la conduite des PEMP d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R486 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM)

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

- Toute personne de plus de 18 ans appelée à manipuler en continu ou occasionnellement une PEMP.
- Le stagiaire devra être titulaire du permis correspondant à la catégorie de véhicule équipé de la PEMP.
- Lire et comprendre le français de préférence.
- l'aptitude médicale à occuper le poste de travail aura été préalablement reconnue par la médecine du travail

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

Le CACES® seul ne permet pas la conduite de PEMP. L'employeur doit délivrer une autorisation de conduite, au vu : De l'aptitude médicale, après s'être assuré que le salarié à une bonne connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

- Formateurs qualifiés.
- Testeurs reconnus aptes à la fonction par GLOBAL notre organisme certificateur.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : (partie 1)

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées.
- Utilisation de PEMP conformément à la recommandation R486 de la CNAM (voir en page 2).
- Aire d'évolution.
- Organisation par ateliers pédagogiques.

EFFECTIFS :

Variable selon le nombre de testeur mis à disposition pour la réalisation des TESTS CACES®

HORAIRES de fonctionnement du centre à FEVES : 8h15 - 11h45 et 13h00-16H30

DURÉE

2 jours soit 14 Heures

LIEU DE REALISATION : NOS LOCAUX à FEVES ☐ OU VOTRE ENTREPRISE ☐

PROGRAMME :

Formation THEORIE :

- Cadre réglementaire.
- Différentes catégories de CACES®.
- Eléments constitutifs d'une PEMP.
- Choix de l'engin/adéquation
- Vérifications avant prise de poste.
- Déplacements sécurisés.

Formation PRATIQUE :

- Découverte de l'engin et prise de poste.
- Equipements obligatoires de sécurité.
- Stabilisation.
- Elévations.
- Opérations particulières - travail par ateliers
- Fin de poste.

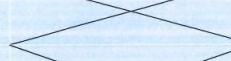
MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS et VALIDATION :

A l'issue de la formation, une évaluation de la THEORIE (questionnaire à Choix Multiples (QCM)) ainsi qu'une évaluation PRATIQUE selon le référentiel en vigueur seront réalisées. La réussite aux deux épreuves permettra de délivrer un Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les Plateformes Elévatoires Mobiles de Personnes conforme à la recommandation selon la R486 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES (partie 2) Le plateau technique ci-dessous est mis à disposition du testeur soit par NOS SOINS si la formation se déroule dans notre établissement. Si la formation se déroule en entreprise, le matériel est mis à disposition par le client. Ce dernier s'engage à remettre au testeur la notice d'utilisation de l'engin en français, la dernière Vérification Générale Périodique, ainsi que le document attestant de la conformité aux normes CE.

Dans le cas où l'ensemble des matériels énoncés ne serait pas disponible, le testeur ne pourrait pas réaliser le test CACES®.

Dans le cas où l'ensemble des matériels énoncés ne serait pas disponible, le testeur ne pourrait pas réaliser le test CACES®.

Surface et matériels		Catégories				
		A	B	C		
Zone d'évolution	Surface	200 m ² minimum				
	Sol	Adapté (planéité, pente, nature...) à la stabilisation et à la circulation des 2 PEMP utilisées				
Mises en situation	Paroi verticale	(Longueur ≥ 4 m) x (Hauteur ≥ 5 m)				
	Paroi horizontale	(Longueur ≥ 4 m) x (Largeur ≥ 3 m) à Hauteur ≥ 5 m				
	Aire limitée au sol (2 faces latérales)	Largeur ≤ Largeur PEMP + 1 m Longueur ≤ Longueur PEMP + 1 m Hauteur ≥ 1,10 m				
	Espace limité (2 parois horizontales //)	(Longueur ≥ 3 m) x (Largeur ≥ 3 m) Distance ≤ 3,50 m Base située à une hauteur ≥ 3 m				
Porte-engin adapté (dimensions, charge utile, rampes...) à la PEMP de type 3 utilisée		Camion ou remorque (si option « porte-engins »)	Camion ou remorque			

LES DIFFERENTES CATEGORIES DE NACELLE

CATEGORIE A

Groupe A, type 1 ou 3
Mouvement vertical



CATEGORIE B

Groupe B, type 1 ou 3
Mouvement multidirectionnel



CATEGORIE C

Conduite hors production des
PEMP des catégories A et B



Déplacement, chargement / déchargement sur porte engins, transfert de toutes les PEMP de catégorie A ou B sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstration ou pour essais.